

CONDITIONS GENERALES du programme NIKEL Member

NIKEL VOUS OFFRE EN GUISE DE BIENVENUE : 20 Points.

1. ADHESION :

1.1. Critères d'adhésion :

La participation au programme NIKEL Member n'est réservée à toute personne physique âgée de 10 ans ou plus. Ne sont donc pas concernées par ce programme les personnes morales.

1.2. Modalités d'adhésion :

L'adhésion au programme NIKEL Member s'effectue après renvoi d'une demande d'adhésion dûment remplie (demande d'adhésion référencée NV/DIR/fid/mem/002). Pour les mineurs, la signature du tuteur légal est requise.

NIKEL Voyages se donne le droit de refuser l'adhésion de toute personne qui ne répondrait pas aux critères définis pour la participation au programme.

Chaque adhérent se voit attribuer un code personnel. L'adhésion au programme NIKEL Member devient effective lors de la première utilisation de ce numéro sur une prestation aérienne.

Chaque adhérent reçoit une carte d'adhérent sur laquelle figure son nom, sa date de naissance et son code personnel.

2. FONCTIONNEMENT DE NIKEL Member :

2.1. Gain des points de fidélité :

Lors du règlement d'une prestation aérienne chez NIKEL Voyages, le client présente sa carte d'adhérent et une pièce d'identité. La carte est alors créditée d'un nombre de points fidélité déterminés à partir des caractéristiques du billet d'avion émis.

2.2. Utilisation des points fidélité :

Les points de fidélité sont cumulables et valables indéfiniment.

Les points de fidélité sont attribués à un adhérent et crédités sur sa carte. Ils ne peuvent être en aucun cas cédés ou légués à toute autre personne participant ou non à ce programme.

Les points fidélité permettent d'obtenir des primes en fonction des barèmes et selon des modalités définies dans les conditions générales et le document NV/DIR/fid/mem/003. La première utilisation des points fidélité ne peut se faire qu'après avoir atteint un total de 200 points.

Les points fidélité ne peuvent en aucun cas être échangés, remboursés ou vendus.

2.3. Cartes NIKEL Member :

Il existe 4 types de cartes NIKEL Member :

- NIKEL Avantage : cette carte est la carte d'accès au programme NIKEL Member. Elle est totalement gratuite et permet de cumuler les points de fidélité.
- NIKEL Premium : à partir d'un seuil de points de fidélité par an, le client se voit attribuer une carte NIKEL Premium, qui donne droit à de nouveaux avantages (cf. document NV/DIR/fid/mem/003).
- NIKEL Exclusive : à partir d'un seuil de points de fidélité par an, le client se voit attribuer une carte NIKEL Exclusive, qui donne droit à de nouveaux avantages (cf. document NV/DIR/fid/mem/003).
- NIKEL Family : Nous avons pensé aux Familles. A partir des billets familles, le client se voit attribuer une carte NIKEL Family, qui donne droit à de nouveaux avantages. (cf. document NV/DIR/fid/mem/003).

L'attribution d'une carte NIKEL Premium ou NIKEL Exclusive est révisée tous les ans en fonction du nombre de points fidélité accumulés sur l'année écoulée. Après 5 années consécutives d'attribution de la carte NIKEL Exclusive, cette carte est attribuée de manière définitive à son détenteur.

En cas de litige sur la présentation d'une carte NIKEL Member (carte non référencée dans les systèmes informatiques), le client devra être en mesure de présenter le contrat d'adhésion daté et signé, faute de quoi sa carte sera rejetée.

3. EXCLUSION :

Tout manquement aux conditions générales par l'adhérent est susceptible d'entraîner son exclusion du programme, avec perte des points fidélité engrangés jusqu'alors.

4. DIVERS :

NIKEL Voyages se réserve le droit de modifier, à tout moment, avec effet immédiat, les conditions générales du programme et notamment les primes, les seuils permettant d'accéder aux différentes cartes de NIKEL Member. De même, NIKEL Voyages se réserve le droit d'annuler ce programme avec un préavis de 3 mois.

Toute personne demandant l'adhésion est réputée avoir pris connaissance et accepter ces conditions générales.